France services

Liberté
Égalité
Fraternité

PLEYBEN CHÂTEAULIN PORZAY
Communauté de communes

Livret de présentation

Mise à jour Novembre 2023

Créée en 1999 et auparavant intitulée « Maison de l'Emploi », puis « Maison de Services au Public » (MSAP), la structure a été labellisée « France Services » le 1er janvier 2020.

Interface indispensable entre les demandeurs d'emploi, étudiants, scolaires, salariés… et le monde du travail, c'est un outil de cohésion sociale et d'animation territoriale, un guichet unique permettant de mobiliser les compétences pour aider le public dans ses démarches liées à l'emploi, la formation, l'insertion professionnelle, la création d'entreprise et plus largement l'accès aux droits.
En effet, des structures œuvrant dans les domaines juridiques, sociaux et de l'habitat, y tiennent également des permanences.

Vous y trouverez un accueil de 1er niveau, un accompagnement à l'appropriation des démarches numériques, un centre de documentation, des salles de réunions, une salle informatique et tout un panel d'informations.

Gaëlle NICOLAS,
Présidente de la CCPCP

Dominique BILIRIT,
Vice-Présidente de la CCPCP en charge de France Services

Sandra GOMES ADDE,
Chargée de la population et de la coopération territoriale

Isabelle FIEURGANT,
Responsable de France Services

Sommaire :

- France Services, pages 4 à 6

- Les Permanences Emploi-Formation-Insertion, pages 7 à 12

- Les Permanences Juridiques, Habitat et Sociales, pages 13 à 21

- Horaires et coordonnées, page 24

France Services

Les France Services ont pour mission de faciliter et simplifier la relation des usagers aux services publics en les accompagnant dans leurs démarches administratives, et en proposant une médiation numérique.

Elles disposent de 9 partenaires obligatoires : CARSAT, Caisse d'Allocations Familiales, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Mutualité Sociale Agricole, La Poste, Pôle Emploi, Ministères de la Justice, de l'Intérieur et des Finances, auxquels peuvent s'ajouter d'autres structures, comme c'est le cas à Châteaulin avec de nombreux autres partenaires.

Ces 9 partenaires n'assurent pas nécessairement de présence physique dans les espaces France services mais les agents polyvalents de ces espaces apportent directement aux usagers une information et un accompagnement de premier niveau dans leurs domaines respectifs.

Accueil

Marie EVENAS et Isabelle FIEURGANT

- Accueil physique et téléphonique,
- Orientation du public vers les différentes structures,
- Prise de rendez-vous pour les structures,
- Tenue du planning de réservation des salles et tâches administratives,
- Accompagnement du public et aide à l'utilisation d'Internet pour les démarches administratives.

Centre de documentation

- Documentation sur les études, les formations initiales et continues, les métiers, la recherche d'emploi, la création d'entreprise, la VAE….

- La presse quotidienne régionale est à la disposition du public.

- Des ordinateurs, un scanner et une imprimante sont en libre accès pour la consultation d'Internet dans le cadre de recherches d'emploi, de formation ou de démarches administratives, avec accompagnement.

Le Conseiller numérique

Il accompagne l'usager sur 3 thématiques prioritaires :

- Soutenir l'usager dans ses usages quotidiens du numérique : travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne …
- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques : s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants,…
- Rendre autonome pour réaliser des démarches administratives en ligne seul.

Concrètement, il aide l'usager à :

- maîtriser les bases du numérique,
- prendre en main un équipement informatique,
- envoyer, recevoir, gérer ses courriels,
- apprendre les bases du traitement de texte,
- installer et utiliser des applis utiles sur son smartphone.

Et plus généralement :

- échanger avec ses proches,
- trouver un emploi ou une formation,
- accompagner son enfant,
- découvrir les opportunités de son territoire,
- mieux connaître le numérique….

Des ateliers thématiques sont régulièrement organisés dans la salle informatique de France Services : Débuter en informatique, Naviguer sur Internet, Créer et gérer sa boîte mail, Personnaliser son CV. D'autres thèmes vont venir s'ajouter selon les demandes du public.

Des permanences d'accompagnement au numérique sont également réalisées dans les 16 autres communes de la CCPCP.
Les personnes sont accompagnées dans l'utilisation de leur boite mail, de leurs appareils (ordinateur, smartphone ou tablette) mais également pour la création d'un compte personnel (Pôle Emploi, Caf, Ameli…..).

Salle informatique/EPN (Espace Public Numérique)

➪ C'est un lieu à partir duquel il est possible de se former près de chez soi, à son rythme tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé via le **dispositif Prépa-Clés** financé par la Région Bretagne.

Ce dispositif permet un apprentissage progressif, autonome et en lien avec les projets et les situations professionnelles et personnelles de chacun.

Les formations sont dispensées dans le but de préparer un concours, une entrée en formation, un retour à l'emploi après une période d'inactivité, une reconversion, une meilleure maîtrise de la langue française ou d'effectuer une remise à niveau.

A la suite de tests de positionnement, un plan de formation individualisé est établi pour chacun suivant ses acquis et ses objectifs dans les 3 matières suivantes : le français, les mathématiques et la bureautique.

L'organisme intervenant à Châteaulin est le **CLPS de Brest** dont la formatrice est *Sylvia Durand*.
Elle intervient dans nos locaux à raison de 3 jours par semaine.

➪ Y sont également organisés les ateliers thématiques_évoqués ci-avant et animés par la conseillère numérique ainsi que des ateliers proposés ponctuellement par différents partenaires : Mission Locale, Pôle Emploi, CCPCP,……

Les Permanences Emploi-Formation-Insertion

L'ADIE
Association pour le Droit à l'Initiative Economique

les 1ers et 3èmes jeudis matins sur rdv au 09.69.32.81.10

Frédéric POCHARD

Le but de l'ADIE est de permettre à des personnes qui n'ont pas accès au système bancaire traditionnel, notamment des demandeurs d'emploi et des allocataires du RSA, de créer leur propre entreprise, grâce au microcrédit accompagné.
L'Adie accompagne les micro-entrepreneurs avant, pendant et après la création de leur entreprise pour en assurer la pérennité.

Armée de Terre

le 1er mercredi après-midi sans rendez-vous

L'armée de terre recrute et forme 16 000 postes et 5 000 réservistes.
117 spécialités dans 16 domaines d'activités.

Ohé Prométhée/Cap Emploi

sur rendez-vous au 02 98 52 20 30

Yvan BUREL, Anne-Marie GLOANEC
et Séverine CABILLIC

Organisme d'insertion et de placement des travailleurs handicapés en milieu ordinaire de travail.
Par ses différentes activités (accueil et information, préparation et adaptation à l'emploi, suivi du placement, maintien dans l'emploi), Ohé Prométhée/Cap Emploi favorise la mise en relation de l'offre d'emploi des entreprises avec les compétences des personnes handicapées.

CIO (Centre d'Information et d'Orientation)

les mercredis après-midis, hors vacances scolaires,
Sur rendez-vous à l'accueil de France Services

Dominique QUENTRIC

Le Centre d'Information et d'Orientation accueille les jeunes (collégiens, lycéens, étudiants...) et les adultes en recherche d'informations et de conseils pour l'élaboration de leurs projets scolaires et professionnels.
La Conseillère d'Orientation Psychologue aide le public à s'informer, à s'orienter et à élaborer un projet scolaire ou professionnel.

Conseil en Evolution Professionnelle

les mardis et vendredis sur rdv au 0800 94 00 33

Céline AUBRY, CLPS

Service gratuit de conseil en évolution professionnelle destiné aux salariés du secteur privé et aux travailleurs indépendants pour faire le point sur leur situation professionnelle.

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement personnalisé qui permet de faire le point sur sa situation et ses projets professionnels et s'il y a lieu, d'établir un projet d'évolution professionnelle (reconversion, reprise ou création d'activité…).

Défis Emploi Pays de Brest
PLIE
(Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)

sur prescription le lundi

Aurélie BILLON et Marine GUENERON

Le rôle du PLIE est de faciliter le retour à l'emploi des personnes éloignées du marché du travail : demandeurs d'emploi longue durée, bénéficiaires de minima sociaux, jeunes sans qualification… et rencontrant des difficultés professionnelles et sociales.
L'intégration dans le PLIE se fait via des prescriptions de Pôle Emploi, Conseil Départemental et structures d'insertion…

L'objectif du PLIE est l'accès et le maintien à l'emploi durable (contrat de plus de 6 mois) ou en formation qualifiante.
Afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des participants, le PLIE construit pour chacun un parcours individualisé, personnalisé et renforcé.
Ce parcours d'insertion est composé de différentes étapes et s'adapte aux freins socio-professionnels repérés : chantier d'insertion, associations et entreprises d'insertion, contrats aidés, intérim, emplois classiques d'étape, stages de mise en situation professionnelle, entretiens relais, cafés rencontres avec les entreprises, formations, étape de travail sur la mobilité ou la confiance en soi…

La spécificité de l'accompagnement au PLIE : aucune durée maximale d'accompagnement. Les référents de parcours, chargés de l'accompagnement, adaptent la durée de leur accompagnement aux besoins repérés et étapes nécessaires pour l'insertion.

Point Relais Particulier Emploi
FEPEM

(Fédération du Particulier Employeur)

Il s'agit d'un espace de proximité, d'information et d'orientation, dans lequel les usagers, qu'ils soient particuliers employeurs, ou futurs particuliers employeurs, salariés, futurs

salariés, ou demandeurs d'emploi peuvent trouver une information généraliste et de la documentation sur l'emploi entre particuliers, et notamment sur :
- les principales caractéristiques de l'emploi entre particuliers,
- les métiers proposés,
- les aides disponibles,
- les droits et obligations des parties,
- les possibilités d'accompagnement proposées par la FEPEM.

Initiatives Formation

les lundis et mardis sur rdv

Sylvie ORBE

Organisme finistérien de formation pour adulte, Initiatives Formation intervient sur quatre pôles : insertion et mobilité professionnelle, socle de compétences, qualification professionnelle, formation continue.

Dans les locaux de France Services, deux accompagnements sont proposés :

- l'accompagnement Bilan de Compétences :

L'objectif est de permettre aux personnes bénéficiaires de faire le point sur leurs compétences, aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel, une reconversion, un programme de formation ou une mise en place de validation des acquis et de l'expérience.
Il s'adresse à toute personne salariée, demandeur d'emploi, adulte ou jeune, ayant acquis une expérience professionnelle.

- l'accompagnement Validation des Acquis de l'Expérience (VAE):

C'est un outil qui permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études ou son statut, de faire valider les acquis de son expérience pour obtenir tout ou partie d'une certification professionnelle : diplôme, titre professionnel ou certificat de qualification professionnelle.
Il s'agit d'accompagner les personnes bénéficiaires dans toutes les étapes de la démarche.

LADAPT

sur rdv

Isabelle KERNEN

Ladapt est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique.
Elle accompagne la personne handicapée dans son combat ordinaire, celui de sa vie quotidienne.

Elle accompagne en particulier les personnes en situation de handicap psychique, mental et les personnes présentant des troubles cognitifs via des prestations d'appuis spécifiques.
Dans le cadre de la permanence effectuée à France Services, il s'agit de prestations d'appuis à l'insertion professionnelle de ces publics.

Prestation MBI
Bilan Accompagnement Mobilité

Direction Mobilité Don Bosco
Hervé JAMIN

La direction Mobilité Don Bosco a répondu à la demande de Pôle Emploi sur la prestation MBI. Les conseillers (ères) de Pôle Emploi peuvent prescrire un diagnostic mobilité qui sert à vérifier les difficultés ou les projets liés à la mobilité dans un parcours de recherche d'emploi.

A la suite, un accompagnement de 90 jours peut être proposé pour travailler sur l'autonomie dans les déplacements.
L'accompagnement porte un projet permis B, un achat de véhicule ou sur comment préparer un trajet avec l'outil numérique. Le parcours est individualisé suivant les besoins du bénéficiaire.

L'ambition de cette prestation est de permettre au plus grand nombre de demandeurs d'emploi, notamment les plus fragiles, de disposer d'une solution de mobilité adaptée et durable.

Mission Locale

sur rendez-vous à l'accueil de France Services
Morgane ROHOU, Annabelle LIECK-SIENG,
Solen DAGORN et Sylvia MILIN

La Mission Locale accueille et accompagne, sur rendez-vous, les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'une aide à l'insertion.
Chaque jeune bénéficie d'un suivi personnalisé.

Les domaines d'intervention sont variés :

- Orientation,
- Formation,
- Recherche d'emploi,
- Aides financières,
- Mobilité,
- Santé,
- Logement,
- Loisirs…

L'accompagnement global dans le cadre des démarches d'insertion socioprofesionnelle et une prise en compte des questions qui traversent la jeunesse font de la Mission Locale un partenaire reconnu des institutions et disposant de la confiance des jeunes.

La Mission Locale est, avec Pôle Emploi, opérateur CEJ. En vigueur à compter du 1er mars 2022, le Contrat d'Engagement Jeune propose aux jeunes un accompagnement individuel et intensif profondément renouvelé, dans un cadre exigeant, avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi. Il remplace la Garantie jeunes.

Pôle Emploi

Agence de Douarnenez

sur rendez-vous au 39-49 ou à l'accueil France Services

Rozenn BERNARD, Karine RIOU,

Claude STRULLU, Peggy BARRE, Nicolas LE JEUNE

(conseillers en recherche d'emploi)

+ Laurence CHICOINE (conseillère entreprise)

Pôle Emploi accompagne toute personne en recherche d'emploi (salarié ou demandeur d'emploi) ayant 16 ans révolus.

Les missions du Pôle-emploi s'articulent autour de :

- l'accueil, l'information, l'orientation et le conseil à tout public en matière d'emploi ;
- la réalisation des entretiens de suivi mensuel ;
- la prescription d'évaluations et de bilans professionnels ;
- l'aide à l'orientation professionnelle et au montage financier d'actions de formation ;
- la prospection des entreprises pour recueillir des offres et les aider à recruter ;
- l'accompagnement à la création d'entreprise… ;

L'Est de notre territoire est rattaché à l'agence Pôle Emploi de Carhaix qui n'effectue pas de permanence dans nos locaux.

Accompagnement global

Sur convocation

Hélène LE PLOMB

Financée par le Fonds Social Européen, cette modalité d'accompagnement s'adresse aux personnes rencontrant des freins (sociaux, économiques…) à leur recherche d'emploi. Le principe est de bénéficier d'un double accompagnement réalisé par un conseiller Pôle emploi et un travailleur social du conseil départemental.

Tout en assurant une totale confidentialité sur les actions menées, les conseillers Pôle emploi et les travailleurs sociaux articulent leurs actions pour apporter des réponses personnalisées.

Le conseiller Pôle emploi aidera à définir le projet de retour à l'emploi, à identifier les outils qui peuvent aider dans la recherche entre deux rendez-vous, à valoriser les compétences par rapport au projet et aux opportunités d'embauches,

Le référent social aidera à trouver des solutions pour faire face aux difficultés financières, administratives ou juridiques, liées au logement, à la santé, ou à la mobilité.

Accompagnement Intensif des Jeunes

Noéline GADONNA

Destiné aux moins de 30 ans, afin de leur donner un coup de pouce pour décrocher un emploi durable :
- connaitre le bassin d'emploi : qui recrute ? quel poste ?
- élargir les cibles professionnelles ;
- s'outiller pour booster ses recherches ;
- valoriser leurs atouts ;
- être à leurs côtés dans les contacts avec les futurs recruteurs….

Contrat d'Engagement Jeune

Malika BERKANE

Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus lorsqu'ils disposent d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

En vigueur à compter du 1er mars 2022, le Contrat d'Engagement Jeune propose à ces jeunes un accompagnement individuel et intensif profondément renouvelé, dans un cadre exigeant, avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi. Il remplace la Garantie jeunes.

Il est mis en œuvre par Pôle Emploi et les Missions Locales.

Les Permanences Juridiques, Habitat et Santé/Sociales

Les Permanences Juridiques

CIDFF
Centre d'Informations des Droits des Femmes et des Familles

les 2ème et 4ème vendredis après-midi
sur rdv à l'accueil de France Services
Léa VERMESCH

Service d'information en matière d'accès au droit et d'aide aux victimes de violences sexistes et/ou sexuelles.

Accès au droit via un entretien individuel d'information et d'orientation sur :
- le Droit de la Personne et de la Famille : mariage, concubinage, pacs, divorce, rupture, pension alimentaire, autorité parentale, filiation, adoption… ;
- les violences faites aux femmes : droits et recours sur le plan civil et pénal dans le cadre de la lutte contre les violences conjugales et intra-familiales, violences au travail et dans l'espace public ;
- autres domaines : Droit du travail, lutte contre les discriminations, Droit des successions.

Conciliateur de Justice

le 3ème jeudi après-midi
sur rdv à l'accueil de France Services
Jean-François RIOU

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis.
Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

Le conciliateur de justice peut intervenir pour des :
- problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen),
- différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux,
- différends relatifs à un contrat de travail,
- litiges de la consommation,
- impayés,
- malfaçons de travaux,…..

Le conciliateur de justice n'intervient pas pour des litiges :
- d'état civil (qui sont soumis à une rectification administrative ou judiciaire),
- de droit de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.), qui sont de la compétence du juge aux affaires familiales,

- de conflits avec l'administration (vous pouvez saisir le Défenseur des droits ou le tribunal administratif).

Le Délégué du Procureur

le 1er jeudi, sur convocation

M. PACHECO

Les auteurs de vols, de dégradations, de délits routiers voire de violences ne comparaissent pas tous devant un tribunal correctionnel. Pour de tels faits mais d'une faible gravité, ils peuvent être reçus par un délégué du procureur.

Cette procédure suppose la reconnaissance des faits. Il n'y a alors pas de procès. La personne est reçue par le délégué du procureur pour lui soumettre la sanction définie par l'un des magistrats du parquet. Si elle l'accepte, la décision est validée par un juge du siège.

Les auteurs d'infractions se présenteront à la permanence tenue par le délégué du procureur de la République sur convocation délivrée par officier de police judiciaire.
Au cours de cette permanence, les auteurs d'infractions se verront proposer des mesures alternatives aux poursuites ou notifier la sanction pénale retenue à leur encontre.

Point Justice

Conseil Départemental d'Accès au Droit

le 2ème jeudi après-midi

sur rdv à l'accueil de France Services

Alan MARZIN

Le Point-Justice vient au soutien des objectifs d'accès à la justice et aux services publics de proximité.

Il permet d'accompagner les personnes les plus fragiles sur des problématiques juridiques complexes en réunissant différentes compétences pré-contentieuses dans un même lieu.

Il vise une offre générale de services :
- un primo-accès au droit (écoute et analyse de la situation des justiciables, formulation juridique de leurs problèmes),
- une information générale, un accompagnement dans les démarches juridiques et administratives, une aide à la rédaction et, si nécessaire, une orientation vers d'autres intervenants,
- des consultations d'information juridique,
- un service de résolution amiable des différends,
- des mesures d'accompagnement numérique pour les démarches judiciaires dématérialisées.

Le Point-Justice répond également aux directives France Services en proposant aux usagers de les accompagner dans leurs démarches relatives aux thématiques « Je fais face à un litige ou un conflit » et « Je suis victime d'une infraction ».

SPIP
(Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)

le mercredi, sur convocation

Elodie PASTEZEUR

Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation est un service de l'administration pénitentiaire, à vocation départementale.
Le SPIP du Finistère compte un siège, situé à Brest, et trois antennes situées auprès des juridictions de Brest, Morlaix et Quimper.

Le SPIP a une action en milieu fermé (établissement pénitentiaire) et en milieu ouvert.
En milieu ouvert, le SPIP intervient sous le mandat d'un magistrat et apporte à l'autorité judiciaire tous les éléments utiles à sa décision.

Il s'assure du respect des obligations imposées aux personnes condamnées à des peines restrictives de liberté (sursis avec mise à l'épreuve, contrôle judiciaire, travail d'intérêt général) ou bénéficiant d'aménagements de peine (libération conditionnelle, placement sous surveillance électronique ou à l'extérieur).
Le SPIP les aide à comprendre la peine et impulse avec elles une dynamique de resocialisation.

Le Service d'Assistance aux Tuteurs Familiaux de l'UDAF

le 3ème vendredi, sur rendez-vous au 02.98.10.32.95

Isabelle ROGUES

Ce service a été créé en vue de proposer aux familles et aux tuteurs familiaux un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de soutien technique.
Il assure un lien entre la famille et le tribunal d'instance.

Ses 2 missions essentielles :

☞ l'information :
Elle est multiple et variée, à destination des familles, des tuteurs et curateurs familiaux.
Elle est dispensée par téléphone, par mail, sur rendez-vous au bureau de l'UDAF, sur RDV lors des permanences, au tribunal lors des audiences des juges des tutelles.
Elle permet de renseigner les familles avant le déclenchement d'une mesure de protection (procédures, obligations vis à vis du juge, responsabilités du représentant) et d'apporter des informations aux représentants familiaux en exercice.

☞ le soutien technique :
Il s'agit d'apporter une aide ponctuelle ou une assistance plus régulière.
Des outils sont mis à disposition des tuteurs familiaux pour faciliter l'exercice de leurs fonctions (modèles de courriers et de requêtes, compte de gestion sur fichier Excel).

Le Service mandataire judiciaire
à la protection des majeurs de l'UDAF

le 1er mardi matin, sur rendez-vous

Caroline SIMON

Le Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs assure, dans le cadre du mandat du juge, l'une ou l'autre des mesures suivantes :

- une mesure de protection civile (sauvegarde de justice, curatelle ou tutelle) dont l'objectif est la protection des personnes qui se trouvent, en raison de l'altération de leurs facultés mentales ou corporelles, dans l'incapacité de pourvoir seules à leurs intérêts.

- une mesure d'accompagnement judiciaire (MAJ) qui est destinée à rétablir l'autonomie de la personne dans la gestion de ses ressources. Cette mesure est ordonnée, après échec d'une mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP), en cas de gestion défectueuse des prestations sociales risquant de compromettre la santé ou la sécurité de son bénéficiaire.

Les Permanences Habitat

ADIL
Agence Départementale d'Information sur L'habitat

le 3ème lundi de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 98 46 37 38

Organisme indépendant, l'ADIL dispose d'une équipe de spécialistes, juristes et financiers, dont la mission est d'apporter gratuitement au public un conseil complet, objectif et personnalisé pour toutes les questions liées au logement :

- Plan de financement avant d'acheter
- Règles d'attribution des logements HLM
- Prêts et aides spécifiques en matière d'habitat, de maîtrise d'énergie
- Contrats de construction, de cession, de travaux, d'assurances liées à la construction et au logement
- Permis de construire, règles d'urbanisme…

Conseil architectural

les 1er et 3ème vendredis, de 9h à 12h

sur rendez-vous au 02.98.16.14.00

M. BERNARD

Permanence d'un architecte-conseil financée par la CCPCP à destination des habitants du territoire qui ont un projet de rénovation, d'extension de leur logement, de division parcellaire, de construction.

Le conseil est gratuit et sur rdv de 45 minutes à prendre auprès du service urbanisme de la CCPCP.

Ener'gence/Tinergie

Les 1er et 3ème lundi de 9h à 12h,
Sur rendez-vous au 02 98 33 20 09

Tinergie est une plateforme publique d'information et d'accompagnement des particuliers qui vise à accélérer la transition énergétique du parc immobilier privé.

La plateforme Tinergie fonctionne comme un guichet unique de services pour simplifier les démarches des propriétaires qui souhaitent rénover leur maison individuelle : information neutre et indépendante, conseil technique, accompagnement personnalisé, aides financières.

La plateforme mobilise aussi les professionnels locaux du bâtiment qui composent aujourd'hui un réseau de partenaires engagés au sein de Tinergie dans une charte qualité.

Le dispositif Tinergie permet également d'accéder à des aides financières spécifiques des Communautés de Communes pour tous les propriétaires occupants de résidences principales effectuant des travaux de rénovation énergétique, quelles que soient leurs ressources : subventions à l'évaluation énergétique et aux travaux performant.

Le conseil aux particuliers de la plateforme Tinergie a été confié aux conseillers d'Energence, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Brest.

SOLIHA

Le 1er vendredi matin
sur rdv au 02 56 69 55 26

Depuis novembre 2022, pour une durée de 3 ans, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est mise en place sur les 17 communes de la CCPCP afin d'accompagner les ménages aux ressources modestes dans leur projet d'amélioration de leur logement.
Cette opération, financée par la Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et le Conseil départemental du Finistère, est une nouvelle opportunité pour les propriétaires privés de bénéficier d'aides financières pour la rénovation et/ou l'adaptation de leur(s) logement(s).

Les aides s'adressent aux propriétaires privés réalisant des travaux dans leur résidence principale ou dans un logement destiné à la location :
- Pour les propriétaires occupants, les aides sont attribuées sous condition de ressources.
- Pour les propriétaires bailleurs (personnes physiques ou SCI), les aides sont attribuées sans condition de ressources mais avec engagement de pratiquer un loyer maitrisé.

Les conditions pour bénéficier d'une subvention :
- résidence principale de + de 15 ans,
- les travaux ne doivent pas être commencés avant l'accord de subvention,

- les travaux doivent être réalisés par un professionnel (labelisé RGE pour les travaux d'économie d'énergie).

L'association SOLIHA Bretagne a été choisie par la CCPCP pour mettre en œuvre cette OPAH et animer le dispositif.

Quel est le rôle de l'équipe d'animation ?
• Informer les demandeurs sur l'éligibilité à l'OPAH et sur les financements les plus opportuns selon le projet,
• Orienter le projet sur le plan technique (visite conseil, sensibilisation pour une qualité d'aménagement, définition d'un programme de travaux concerté ...),
• Evaluer les subventions et autres aides financières,
• Accompagner les demandeurs sur le plan administratif par des démarches simplifiées pour les demandes auprès des différents financeurs, du montage du dossier jusqu'au paiement des aides accordées.

Les Permanences Santé/Sociales

l'Agence Conseil Retraite
Agirc-Arrco
Le 4ème jeudi
sur rdv au 09 70 660 660

L'Agirc-Arrco, régime complémentaire obligatoire par répartition, verse plus de 80 milliards d'euros de retraites chaque année à 13 millions de retraités.
La mission première des conseillers consiste à recevoir sur rendez-vous des actifs, au moment de leur départ à la retraite pour les accompagner dans la constitution de leur dossier de droits directs en retraite complémentaire ou de leur dossier de réversion d'actifs.
C'est cette mission qui concerne la nouvelle permanence mise en place à Châteaulin depuis le mois de mars 2023.
Les conseillers ne recevront à ce jour pas d'allocataires (déjà retraités).

CAF
(Caisse d'Allocations Familiales)
le lundi sur rdv pour rencontrer un travailleur social
Pascale OLLIVIER
le mercredi sur rdv pour rencontrer un technicien
Frédérique MAUGUEN, Stéphanie YAOUANC, Sarah PETITDEMANGE
au 32-30

Acteur essentiel de la solidarité nationale mobilisée au service des familles, la Caf a pour mission de soutenir les familles, en gérant et versant les prestations légales à leurs allocataires et en développant une action sociale familiale.

Ses priorités sont :
- l'accompagnement des familles dans leur vie quotidienne,
- l'accueil du jeune enfant,
- l'accès au logement,
- la lutte contre la précarité.

CARSAT

(Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)

Service Social

Tous les mercredis (journée)
sur rdv au 36-46
Laurence VIGNON

Le service social de l'Assurance Maladie, géré par la Carsat Bretagne, accompagne les assurés du Régime général fragilisés par leur état de santé.
La maladie, le handicap, l'accident et la perte d'autonomie peuvent engendrer des difficultés sociales, financières et/ou professionnelles.
Les assistants sociaux élaborent des réponses individuelles et collectives adaptées aux besoins des assurés.

Le service social reçoit uniquement sur rendez-vous, dans nos locaux à partir du 8 janvier tous les mercredis (journée) et le 1er jeudi du mois (après-midi).

Le contact pour les primo-demandeurs est le 36 46.

CLIC de Pleyben-Châteaulin-Porzay (Centre Local d'Information et de Coordination)

permanence sans rdv le jeudi matin,
sur rdv le reste de la semaine
Soazig TROUCHARD et Vivien LE ROUX

Lieu d'accueil, d'écoute, d'information, de soutien, de conseil, sur tous les aspects de la vie quotidienne des personnes de plus de 60 ans, leur entourage et les professionnels.

Réponses à des questions sur :
- l'accès aux droits,
- la prise en charge par les caisses de retraite,
- l'aide à domicile,
- la santé et la sécurité,
- le logement,
- les établissements d'accueil,
- la protection juridique,
- les transports,
- les loisirs.

CPAM
(Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

le mardi (hors vacances scolaires)
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, sans rdv

La CPAM assure les relations de proximité avec les publics de l'Assurance Maladie.

Elle a pour missions :
- d'affilier les assurés sociaux et gérer leurs droits à l'assurance maladie ;
- de traiter les feuilles de soins et assurer le service des prestations d'assurance maladie et d'accidents du travail / maladies professionnelles (remboursement des soins, paiement des indemnités journalières, avance des frais médicaux aux bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire, etc.) ;
- d'appliquer chaque année, en relation avec les professionnels de santé, un plan d'action en matière de gestion du risque ;
- de développer une politique de prévention et de promotion de la santé (dépistage des cancers, des déficiences, etc.) ;
- d'assurer une politique d'action sanitaire et sociale par des aides individuelles aux assurés, en collaboration avec le service social des caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), et des aides collectives au profit d'associations.

MGEN

le 4ème jeudi après-midi sur rdv au 36-76
Karine NADALUTTI

MGEN, organisme de sécurité sociale depuis 1947, protège aujourd'hui plus de 4 millions de personnes, gère le régime obligatoire d'assurance maladie des professionnels de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de la Culture, des Sports, et de la Transition écologique et solidaire.

Dans le Finistère, MGEN protège près de 50 000 personnes.

Présente à Quimper et Brest, MGEN renforce sa proximité avec ses assurés sociaux et adhérents en proposant une permanence mensuelle à France Services Châteaulin.

MSA d'Armorique
(Mutualité Sociale Agricole)

Permanence sur rdv au 02.98.85.79.79

La MSA, deuxième régime de protection sociale en France, protège l'ensemble de la profession agricole.

La MSA gère l'ensemble des branches de la sécurité sociale, à savoir non seulement la maladie, la famille, la vieillesse, ainsi que les accidents du travail et les maladies professionnelles, mais également le recouvrement. En plus du versement des prestations, elle assure donc la collecte et le contrôle des cotisations sociales dues par les employeurs de main-d'oeuvre et les non-salariés.

Elle gère également, pour le compte d'organismes partenaires, la protection sociale complémentaire en matière de retraite, santé et de prévoyance et contribue à simplifier les formalités des entreprises agricoles pour la déclaration et le paiement des cotisations de retraite complémentaire, chômage, formation professionnelle.
Elle prend aussi en charge la médecine du travail et mène des actions de prévention des risques professionnels.

Le PAEJ
Point Accueil Ecoute Jeunes

le mercredi sur rendez-vous au 06 71 34 90 61

David MORASSI

Résolument inscrite dans la prévention et l'éducatif, l'action préventive du PAEJ est assise sur la parole des jeunes et la relation d'aide proposée par les professionnels du service.

S'adresse aux jeunes de 11 à 25 ans et à leurs familles afin de leur permettre respectivement d'échanger, d'exprimer leur mal-être ou leurs difficultés en lien avec leur enfant ou adolescent, mais aussi de leur proposer une orientation vers un service plus approprié à leurs problématiques le cas échéant (ex : insertion professionnelle, insertion sociale, hébergement).

France services

Liberté
Égalité
Fraternité

PLEYBEN CHÂTEAULIN PORZAY
Communauté de communes

Horaires d'ouverture

du lundi
au vendredi

de 8h45 à 12h00
et
de 13h30 à 17h30

(fermeture à 17h00
le jeudi et le vendredi)

33 Quai Robert Alba
29150 Châteaulin

Tél : 02.98.16.14.20

Mail : franceservices@ccpcp.bzh

Finistère
Penn-ar-Bed

Région
BRETAGNE